



## Éditorial



Antoine Grau,  
Maire de Lagord  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
de la CdA de La Rochelle

Chères Lagordaises,  
Chers Lagordais,

A Lagord, 2023 sera avant tout placé sous le signe de l'enfance et de la jeunesse puisque, après plusieurs années de fermeture, nous avons eu le bonheur de rouvrir plusieurs classes. Le recensement de ce début d'année devrait permettre de confirmer l'accroissement et le rajeunissement de notre population, ce phénomène symbolisant le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Aussi, nous allons mettre en place pour la rentrée de septembre 2023 des aménagements transitoires pour les classes supplémentaires, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et le guichet unique. Dans le même ordre d'idées, les élus décideront, lors de ce premier semestre, du projet définitif d'agrandissement du groupe scolaire du Treuil des Filles. J'en profite ici pour remercier à nouveau tous les parents d'élèves de leur participation à cette concertation et de leur patience durant ces années de transition.

2023 continuera à être aussi l'année de la participation : après la création d'un conseil des parents de la crèche en 2022, nous reviendrons vers vous pour l'installation d'une assemblée citoyenne qui permettra d'éclairer les élus sur leurs choix tout en étant force de propositions. Nous continuerons bien sûr à accompagner vos projets dans le cadre du budget participatif et, au printemps, nous viendrons à votre rencontre dans les quartiers pour des réunions publiques de mi-mandat.

2023 sera également l'année de la sobriété énergétique, la commune étant confrontée à une augmentation absolument considérable des coûts de l'énergie, et cela sans pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire. Si j'en appelle à toute votre compréhension pour ces dispositions contraignantes en matière d'éclairage public et de chauffage des bâtiments communaux, je compte également beaucoup sur vos efforts personnels pour réduire vos propres consommations. Nous sommes en effet ici confrontés à un enjeu national et même planétaire.

Enfin, au nom de toute l'équipe municipale qui m'entoure et de tous les agents communaux qui oeuvrent pour un service public de qualité, je voudrais vous souhaiter très sincèrement et très chaleureusement tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Retrouvez les vœux en vidéo de l'équipe municipale sur [www.lagord.fr](http://www.lagord.fr)



## RETOUR EN IMAGES

### TELETHON LAGORDAIS 2022

Organisé pour la première fois cette année par l'ensemble des comités de quartier, le Téléthon Lagordais a connu un franc succès si l'on en juge par le nombre de participants et le montant des dons collectés, à hauteur de 6 000 euros. Tant dans les salles polyvalente et Gaston-Gaillard qu'à travers les rues de notre commune où se déroulaient les animations dédiées à une bonne cause, l'ambiance fut à la convivialité autant qu'à la solidarité. Merci aux associations lagordaises et à tous ceux qui y ont contribué.



### NOEL BLANC

Sobriété énergétique oblige, c'est en trottinette électrique que le Père Noël et son Ange Blanc ont sillonné les rues de Lagord pendant trois jours. Dans les commerces, les écoles, les ehpad, les clubs sportifs ou encore chez certains habitants de la commune, le célèbre barbu aura apporté du bonheur partout où il est passé. Le samedi après-midi, c'est dans la salle polyvalente que tous les Lagordais ont pu se retrouver pour lancer ensemble les festivités de fin d'année et y apprécier le décor enchanteur créé par les services techniques municipaux.



### DERNIERE PERMANENCE 2022

Quatrième et dernière de l'année 2022, la permanence d'élus du 3 décembre dernier avait pour cadre la salle des fêtes de la mairie et aura permis à plusieurs Lagordais d'échanger avec des représentants de notre municipalité. D'autres rencontres similaires seront programmées en 2023.



### DIPLOMES CFA

Préparant aux métiers des filières Hôtellerie-Restaurant, Bâtiment, Alimentation, Coiffure, Esthétique, Vente, Signalétique et Mécanique, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Lagord avait organisé le 24 novembre dernier une cérémonie pour remettre leur diplôme à 750 de ses élèves. Un moment fort partagé par tous ceux qui vont ou sont déjà entrés dans le monde du travail.



### SOBRIETE ENERGETIQUE

Au nombre des dispositions déjà prises par la Ville de Lagord pour réduire les consommations énergétiques, des changements d'horaires sur l'éclairage public ont été décidés. Ainsi, l'extinction est devenue effective entre 22h et 6h, tous les jours, week-ends compris. Pour l'avenue du 8 Mai 1945, elle s'effectue entre 1h30 et 5h (suivant les horaires de bus). A noter que les 4 passages piétons de l'avenue : « rond-point des Greffières », « Hennebique / Fief Nouveau », « Oiseaux de Mer » et celui situé sous le pont de la RN 237, restent éclairés toute la nuit.



# LAGORD 2040, UN PROJET DE TERRITOIRE !

(Re)trouver, pour notre commune, une identité forte au sein de la CDA La Rochelle, disposer d'un diagnostic approfondi de ses forces et de ses faiblesses, mettre en lumière ses atouts, réaliser à moyen et long termes les aménagements urbains nécessaires : tels sont les enjeux de « Lagord 2040 », le projet de territoire mené conjointement par un groupement d'agences spécialisées et la municipalité lagordaise.



Présentées par Antoine Grau, maire de Lagord, et Xavier Bech, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, de l'aménagement de l'espace et des droits des sols, la présentation des orientations de la démarche « Lagord 2040 » avait réuni, mercredi 7 décembre, pas moins de 70 personnes au sein de la salle polyvalente. Lors de cet échange, chacun aura pu prendre la pleine dimension de cet ambitieux projet mené avec le concours d'un focus group d'habitants

Traduit par deux documents, un pacte territorial d'une part, qui donne notamment les orientations stratégiques, et une feuille de route déclinant les intentions et les idées d'actions d'autre part, les perspectives d'évolution évoquées tendent globalement à faire de Lagord une ville respectueuse du vivant, de son territoire et de ses ressources, une ville animée et créatrice de liens entre les espaces et les gens, autant qu'une ville apaisée et conviviale pour les usagers.

Surtout, en qualifiant huit secteurs géographiques de notre territoire (pôle jeunesse et sportif Moulin Benoist / le bourg : pôle de services publics et place de village / une zone d'activités des Greffières innovante et renouvelée / Atlantech : espace d'innovation, de commerces et de services de proximité / les Echassiers : espace éducatif et culturel, de commerces et de services de proximité / le pôle d'agriculture urbaine du Lignon et le démonstrateur écologique Fief Rose La Vallée / l'entrée de ville Vendôme Descenderie et l'avenue paysagère du 8 mai 1945 / Fief Rose : la zone commerciale et de loisirs), le rapport montre ce que pourrait être le Lagord de demain.



Xavier Bech (adjoint au maire) et Antoine Grau (maire de Lagord) ont présenté les orientations de la démarche « Lagord 2040 » lors d'une réunion publique.

Cette démarche « Lagord 2040 » fera l'objet d'une publication détaillée dans le prochain magazine municipal d'informations.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année et comme dans un grand nombre de communes en France, Lagord réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Aussi, depuis le 19 janvier et jusqu'au 18 février, l'ensemble des logements et des habitants vont être recensés.

### Comment ça se passe ?

· Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres vous informant du recensement de la population 2023. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées : ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

· Se faire recenser par internet est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier, contactez la commune : [mairie@lagord.fr](mailto:mairie@lagord.fr).

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : [mairie@lagord.fr](mailto:mairie@lagord.fr)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Chaque 5 ans  
le 19 janvier

Insee  
en partenariat  
avec votre commune

**Recensement**  
de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !  
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur internet !  
Une notice d'information contenant des codes vous sera remise par votre maire pour vous recenser en ligne à compter du 19 janvier 2023.

C'est sûr !  
Vos données sont protégées. C'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.  
Pour en savoir plus :  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou renseignez-vous auprès de votre maire.

Le recensement de la population est gratuit !

# UNE MEDIATHEQUE POUR TOUS LES AGES

Rythmant la vie de notre médiathèque, les activités dédiées aux enfants rappellent que cet espace culturel municipal n'est pas seulement destiné à accueillir des adultes.



Il suffit de déambuler parmi les linéaires d'œuvres proposées aux visiteurs pour comprendre la place qu'occupe la jeunesse au sein de la médiathèque de Lagord. Au-delà des livres jeunesse, BD et autres films en DVD référencés, les animations programmées durant les premiers mois de cette année pour les enfants

et les familles racontent aussi cette volonté d'ouvrir les portes du lieu situé au 1, rue des Arts à tous les publics.

Côté « scolaires », ce sont des classes allant de la petite section de l'école maternelle au CM2 de l'école élémentaire qui sont reçues régulièrement dans les différents espaces de la médiathèque pour des expositions, ateliers, lectures ou encore des présentations de livres. Côté « jeunesse et famille », des contes, des ateliers créatifs, ludiques, scientifiques, littéraires... animent mercredis et samedis.

Côté « tout-petits », les rendez-vous réguliers du samedi matin comme les Bébélomanes, les Bébés lecteurs, les Tapis d'histoires et les P'tits spectacles montrent l'intérêt porté toute l'année par l'équipe Culture et Médiathèque de la Ville aux « 0-3 ans », comme à toute la population lagordaise.

Retrouvez ci-joints tous les rendez-vous de la médiathèque pour les deux prochains mois.

# DES JARDINS A PARTAGER AVEC TOUS

Ouverts depuis cinq ans, les jardins partagés de Lagord offrent aux Lagordais et Lagordaises des espaces de cultures naturelles avec, pour principe premier, une grande volonté de... partage.

Individuels et collectifs, les lopins de terre cultivés au lieu-dit les Trois Hiboux labellisé « Refuge LPO » font la part belle à l'environnement et à la biodiversité. Pour vous en convaincre, il suffit de venir participer aux travaux collectifs. Organisés lors de demi-journées ouvertes au public au début de chaque trimestre, cette visite participative et commentée permet de découvrir l'ensemble du site, sa serre, sa mare, et d'échanger avec les jardiniers présents sur les techniques

de culture qui y sont pratiquées.



Renseignements et inscriptions par mail : [lesjardinspartagesdelagord@gmail.com](mailto:lesjardinspartagesdelagord@gmail.com) ou par téléphone au 0622658324.

## PROCHAINEMENT À LAGORD

### Samedi 4 février (14h)

Chandeleur et jeux de société organisé par le comité de quartier Le Lignon-La Descenderie.

### Dimanche 5 février

Vide-greniers organisé par le club de Cap Aunis dans la salle polyvalente.

### Vendredis 17 février / 17 mars

#### (jours de marché)

Petits déjeuners organisés par le comité de quartier Autour de l'Ermitage au kiosque des Echassiers.

### Vendredi 24 février (18h30)

Assemblée générale du comité de quartier Autour de l'Ermitage à la salle Charier.

### Samedi 11 mars

Soirée dansante organisée par le comité de quartier de La Plouzière à la salle polyvalente.

### Mardi 14 mars (15h)

Assemblée générale de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants de Lagord à la salle Charier.

### Lundi 27 mars (14h)

Assemblée générale de l'association CLASSS à la salle polyvalente.



### LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

(réservations au 05 46 28 91 60)

#### Du 3 janvier au 4 février

**Exposition photos Cimetières de bateaux bretons** par Olivier Foulon.

#### Du 17 janvier au 18 février

**Exposition Heureux Malheureux.** Pour apprendre de façon ludique comment fonctionne le bien-être et découvrir une nouvelle vision positive du monde. Pour enfants et adultes.

**Mercredi 8 février (15h30) : Atelier Heureux Malheureux, à toi de choisir,** par l'illustratrice Izumi Mattei-Cazalis.

#### Samedi 28 janvier (10h30)

**Les Bébélomanes.** Un « petit » concert pour les petites oreilles par un musicien-enseignant de l'école de musique de Lagord.

#### Mercredis 8 février / 15 février (10h30)

**Les Tissus d'histoires : La moufle** (8/02) et **Roulé le loup !** (15/02). Nadja raconte des histoires animées pour les 0-5 ans accompagnés...

#### Mercredi 15 février (15h30)

**Atelier Relaxation parents-enfants.** Carolina Thienpont propose de la méditation de pleine conscience au quotidien.

#### Du 21 février au 1<sup>er</sup> avril

**La poésie en littérature jeunesse** dans le cadre du Printemps des Poètes.

#### Samedis 4 février et 18 mars (10h)

Ateliers d'écriture, par Olivier Lebleu (sur réservation).

#### Samedi 25 février (10h30)

**Bébés lecteurs,** par Isabelle (0-3 ans).

#### Samedi 4 mars (15h30)

**Atelier Dada :** Miss Tic (+ 8 ans et parents).

#### Samedi 11 mars (10h30)

**P'tits spectacles,** par Lucien Debrus.

### PROGRAMME DES ACCUEILS DE CLASSES

#### Du 17 janvier au 2 février

**Atelier Heureux Malheureux, à toi de choisir,** par l'illustratrice Izumi Mattei-Cazalis.

#### Du 21 février au 6 avril

**Poésie,** dans le cadre du Printemps des Poètes.

BONNE  
ANNÉE

2023

lagord.fr

lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES